ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

généralités

Question écrite n° 53660

Texte de la question

M. Philippe Plisson alerte Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le nouveau rapport du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat rendu public le lundi 31 mars. Pendant une semaine, les experts du GIEC et les représentants des États étaient réunis à Yokohama au japon pour conclure les travaux du deuxième groupe de travail en charge d'évaluer les impacts des changements climatiques, la vulnérabilité et l'adaptation afin de synthétiser en 44 pages les quelque 2 000 pages de rapport complet. Si ce 5e rapport à destination des décideurs avance quelques conclusions, il semblerait que ce résumé soit fortement édulcoré et qu'il sera dès lors de son ressort d'aller fouiller les 2 000 pages du rapport complet pour se faire une idée de ce qui attend l'humanité.

Texte de la réponse

Le président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), le Docteur Rajendra Kumar Pachauri, a présenté le 31 mars à Yokohama, le volume 2 du 5e rapport d'évaluation du GIEC intitulé « changements climatiques 2014 : impacts, adaptation et vulnérabilité ». Les 195 délégations gouvernementales ont adopté à l'unanimité un texte issu d'une sélection de conclusions effectuée par les auteurs scientifiques. Le processus d'adoption à l'unanimité conduit à ajuster le texte d'une manière acceptable par tous, dans le respect des travaux scientifiques sous le contrôle des auteurs. Ainsi, le résumé à l'intention des décideurs ne représente qu'une partie seulement de la richesse des connaissances évaluées par le GIEC. En complément, le résumé technique rédigé seulement par les scientifiques rend compte fidèlement, de manière concise et sans compromis de formulation de l'ensemble de points abordés dans le rapport complet. L'ensemble des analyses et le détail des raisonnements scientifiques sont détaillés de manière explicite dans le rapport extensif dont la conclusion majeure indique que s'il existe des possibilités de réagir aux enjeux climatiques, ils seront plus difficiles à gérer dans le cas d'un réchauffement important. Cela signifie que la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre (GES), c'est à dire la lutte contre les causes, reste la première priorité, bien avant l'adaptation aux effets. D'autre part, comme l'indique la question, les impacts potentiels du changement climatique, si la hausse des températures dépasse certains seuils, seraient très graves, et ils comportent, d'ailleurs, une large part d'inconnu. Il est donc impératif de contenir la hausse des températures en dessous de 2° C par rapport à l'ère préindustrielle. Cet objectif est au coeur de la négociation climatique mondiale.

Données clés

Auteur : M. Philippe Plisson
Circonscription : Gironde (11e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 53660
Rubrique : Environnement
Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie
Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 15 avril 2014, page 3299
Réponse publiée au JO le : 27 mai 2014, page 4323